



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1. Débitrice: **Droz Fenêtre SA**, Sur le Crêt 9, 2606 Corgémont
2. Déclaration de faillite: 18.04.2013
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 27.07.2013

5. **Remarques:** La faillie est propriétaire des immeubles suivants :  
Ban de Corgémont, feuillet no 629, dépôt Grand-Rue 46, atelier Grand-Rue 48, bâtiment, cour, jardin, installation d'une surface de 2'590 m<sup>2</sup>, valeur officielle : fr. 537'100.00  
Ban de Corgémont, feuillet no 1003, atelier Sur le Crêt 7a, bâtiment, cour, jardin, installation d'une surface de 737 m<sup>2</sup>, valeur officielle : fr. 346'600.00

Réalisation des actifs :

L'administration de la faillite se considère autorisée à vendre de gré à gré ou à mettre de suite aux enchères, tous les actifs mobiliers et immobiliers de la faillie, en bloc ou séparément, pour autant que la majorité des créanciers ne s'y oppose pas par écrit, dans le délai fixé pour les productions. Le silence de ces derniers équivaut à une approbation. Les éventuelles revendications de propriété doivent être annoncées dans le même délai.

Selon l'art. 256 al. 3 LP, les biens de valeur élevée et les immeubles ne sont réalisés de gré à gré que si l'occasion a été donnée aux créanciers de formuler des offres supérieures.

Les créanciers qui demandent que les offres soient portées à leur connaissance parce qu'ils désirent déposer une offre supérieure doivent s'annoncer dans le délai de production à l'office des faillites. Sinon, l'office des faillites prend note qu'ils renoncent à ce droit et qu'il est autorisé à procéder à une éventuelle vente de gré à gré sur la base de la meilleure offre. Les créances produites doivent être chiffrées en capital, intérêts et frais au 18 avril 2013 par les créanciers, en joignant des pièces justificatives. Il est absolument nécessaire de nous indiquer sur quel compte un éventuel dividende devrait être versé (CCP, compte bancaire et no de compte personnel).

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois,  
2740 Moutier

00932519

